

Réunion du Bureau
Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Cap-Ferret

Dimanche 12 mars 2017 à 10h00
Carré des Sauveteurs SNSM - Cap-Ferret Océan

Membres présents :

NOM Prénom	Etat
ARSONNEAUD Hélène (trésorière)	Présent
ARSONNEAUD Luc (trésorier adjoint)	Présent
COLLEDANI Fred (président)	Présent
SORBIER Boris (secrétaire)	Présent

Pièces jointes :

- Sans objet

ORDRE DU JOUR

- 1- Bilan Rdv avec le Maire
- 2- Politique budgétaire du Club
- 3- Ajustement/révision du budget investissement
- 4- Recherches de subventions diverses
- 5- Mode de fonctionnement du Club (hiver, été, plannings, formateurs, BNSSA, secourisme, tarifs, ...) - planification des activités pour la saison 2017/2018 et été 2018
- 6- Cabane plage de l'Horizon (financement, conception, construction)
- 7- Financement achat 4x4

Suivi des actions :

- 8- Recherche de locaux
- 9- Ajustement du budget de fonctionnement
- 10- Communication & publicité
- 11- Organigramme : recherche de bénévoles
- 12- Participation/présence aux championnats de gironde à Lacanau
- 13- Participation/présence aux championnats de France UNSS à Arcachon
- 14- Lettre de mission Directeur de l'école
- 15- Dossier subvention CNDS (Centre National pour le Développement du Sport)
- 16- Dossier subvention Conseil Départemental
- 17- Elaboration d'un règlement intérieur
- 18- Prospection logiciel administration association

Avancement :

- 19- Publication JO
- 20- Demande SIRET
- 21- Ouverture compte bancaire
- 22- Nouvelle version statut
- 23- Formation et recyclage des formateurs (FFSS)

1- Bilan Rdv avec le Maire

Ci-après sont les ressentis partagés par les membres du Bureau suite aux réunions suivantes :

28/02/17 ; Bureau du maire, à Lège, 17h¹⁵/19h00

Pour la mairie ; Mr Le Maire, Eric LENDRES, Jean Pierre GINES

Pour le Club ; Fred COLLEDANI, Boris SORBIER

11/03/17 ; mairie du Cap Ferret, 9h³⁰/11h00

Pour la mairie ; Eric LENDRES

Pour le Club ; Hélène et Luc ARSONNEAUD, Fred COLLEDANI, Boris SORBIER

- Fort intérêt pour le Club de la part de la municipalité– Activité à développer à court terme avec le soutien de la municipalité,
- Intérêt nuancé relatif à l'armement des postes de secours par des sauveteurs formés et fournis par le Club. Ce positionnement de la Mairie rend moins légitime voire dispensable la formation de sauveteur BNSSA – Toutefois, ce positionnement étant susceptible d'évoluer à tout moment il reste nécessaire de poursuivre le développement de cette activité. Il s'agit là de notre argument majeur qui nous différencie des autres associations en raison de notre action potentielle au bénéfice de la municipalité,
- Subvention financière possible à la hauteur de 5000,00€ pour 2017 (soumise au vote du Conseil Municipal fin Mars (pour la mise en place du Club et 4 mois d'activité) puis 5000,00€ possibles pour l'année 2018 (début d'année si dépôt du dossier en tout début d'année),
- **Locaux à court terme** : mise à disposition envisageable du Poste de Secours de l'Horizon et de son container, avec accès internet, eau et électricité pris en charge par la municipalité sous condition de respect d'une convention (prévoir également la disponibilité des caillebotis autour du poste à négocier avec la Mairie et le Conservatoire du Littoral),
- **Locaux à moyen/long terme** : réorganisation du « Panier Fleuri » à Bélisaire et réhabilitation du local du domaine du phare à étudier (Etude de faisabilité par E. Lendres) – Ce projet n'est pas envisageable avant 3 à 4 ans,
- Prêt d'un 4x4 MNS envisageable dans les premiers temps sous condition de restrictions d'utilisation et d'une convention particulière (à valider par E. Lendres et sous réserve de l'accord du Maire),

- Prêt du matériel de sécurité du poste de secours (défibrillateur et sac prompt secours) et de quelques moyens de sauvetage tels que des rescue-boards, filins, bouées-tubes, ... en dehors du dispositif « Plages »,
- Mutualisation des infrastructures et moyens de transport du Surf Club de la Presqu'île et du Club de Voile de Claouey à étudier en ce qui concerne le sport scolaire (collège de Lège). Cette donnée pré suppose l'utilisation du site du Grand Crohot comme base d'entraînement et pose la question de l'organisation logistique associée.

En conclusion, il ressort de cet entretien avec Eric Lendres que la municipalité accueille très favorablement notre projet. Celui-ci a été présenté par Monsieur le Maire en personne à l'ensemble des adjoints qui ont adopté le principe du versement d'une subvention et d'une aide matérielle conséquente qui s'illustre par la mise à disposition de locaux et de moyens financiers permettant d'assurer le lancement du Club.

2- Politique budgétaire du Club

Les principes fondamentaux de mise en œuvre de la politique budgétaire du Club sont rappelés ci-après :

Cette politique repose sur un « Plan budgétaire prévisionnel triennal » qui prévoit :

- des dépenses d'investissement (acquisition de matériels),
- des dépenses de fonctionnement (fonctionnement de l'association)
- des recettes (directement générée par le Club dites recettes de fonctionnement).

Les recettes de fonctionnement générées par l'activité propre du Club (adhésions principalement) ont prioritairement vocation à couvrir les dépenses de fonctionnement.

- Si les recettes générées par le Club sont inférieures aux prévisions, des choix doivent être opérés afin de diminuer les dépenses de fonctionnement ;
- Si les recettes sont supérieures aux prévisions, l'excédent de recettes permet de provisionner une épargne dont l'utilisation est soumise à l'appréciation du Comité Directeur (couverture de frais de fonctionnement non prévus, épargne, amélioration du fonctionnement du Club et/ou aide aux investissements pour les exercices budgétaires suivants, ...).

Les dépenses d'investissement sont quant à elles prioritairement couvertes par :

- les subventions publiques obtenues,
- les aides financières des autres partenaires,
- les dons, legs, ...
- l'épargne constituée (dotation aux amortissements, excédents de recettes,)

Les investissements initialement prévus sont donc revus à la baisse ou à la hausse au regard des besoins exprimés et du montant des subventions et aides perçues (dites recettes d'investissement). Les éventuels excédents sont reversés au compte épargne de l'association en prévision d'investissements futurs.

Au vu de ces dispositions, il sera donc nécessaire d'adapter la prochaine version de ce Plan budgétaire triennal en faisant notamment apparaître les subventions et autres aides financières susceptibles d'être versées pour chacune des années 2017, 2018, 2019 et suivantes (recettes d'investissement). Les reversions de licences à la FFSS (15,00€/licencié) devront apparaître dans les dépenses de fonctionnement.

Un éclaircissement est apporté quant à la signification et l'utilisation du terme « Amortissement » :

Ce mot ne correspond pas précisément à « l'Amortissement comptable d'immobilisation » au sens strict du terme tel qu'il est requis, pour les associations assujetties, dans un plan comptable ou dans un compte de résultats.

Toutefois, ce vocable doit être regardé comme étant une « réserve de trésorerie affectée, chaque année, au renouvellement des biens matériels » en tenant compte de leur durée de vie approximative et prévisionnelle ce qui correspond malgré tout à la définition classique et officielle d'un « Amortissement comptable linéaire ».

Il découle de cette définition que l'ensemble des investissements (matériels, véhicule, ...) sont amortissables alors que les dépenses de fonctionnement (consommables, abonnements, ...) ne le sont pas.

Cette logique sécuritaire non exigible sera donc l'un des fils conducteurs de la politique budgétaire à mettre en œuvre au sein de l'association.

Il est à noter que l'envergure actuelle de notre association n'impose en aucun cas la mise en œuvre d'un tel Plan budgétaire prévisionnel triennal, celui-ci n'obéit donc à aucune règle comptable ou réglementaire opposable aux associations.

Ce document n'est donc qu'un outil informel et pédagogique ayant vocation à définir et conduire une politique budgétaire cohérente avec une vision sur 3 années glissantes.

De ce fait, la forme de celui-ci doit rester simple et accessible, elle doit permettre de communiquer avec pédagogie et transparence avec les institutions, les membres du Comité Directeur, les adhérents et toutes personnes ayant à connaître ces dispositions financières.

La construction synthétique de ce document doit permettre de l'éditer ou de le présenter sur une seule page par année. Les formules automatisées associées (fonctionnalités Excel) issues d'onglets additionnels représentant le détail des différentes rubriques doivent permettre son actualisation aisée pour chacune des 3 années concernées.

Sur le fond, il est indispensable que l'ensemble des membres du Bureau participent activement à l'actualisation régulière de ce Plan budgétaire.

3- Ajustement/révision du budget investissement (et point 8- « Ajustement du budget de fonctionnement »)

Compte-tenu de ces éléments, le budget prévisionnel investissement et fonctionnement pour l'année 2017 (version 13) fait donc l'objet d'une actualisation au regard des estimations de recettes envisagées et des subventions potentielles en cours du CD 33 (2500,00€) et de la Mairie (5000,00€).

Les actualisations proposées ci-après restent assujetties à la réalité de mise en œuvre des actions ou aides proposées. Elles portent sur les rubriques suivantes :

- Budget Investissement / Sécurité : porté à 0€ (au lieu de 1600€)
Solution alternative envisagée : prêt des ensembles radio (par Luc) et mise à disposition d'un (ou deux) sac(s) prompt-secours et d'un défibrillateur par la municipalité (dotation poste de secours).
- Budget Investissement / Locaux : porté à 0€
Solution alternative envisagée : à chacun de rechercher (mairie, comité d'entraide, ...), prêter ou donner du mobilier (bureau, chaise, ...) (action collégiale), réalisation des enseignes par nos soins (action collégiale, artisans locaux, ...) et mise à disposition du container du poste de secours par la municipalité. Ce point reste encore à négocier car la mairie souhaite nous affecter le container du poste de secours hors saison estivale et nous louer un container pour trois mois pendant la saison d'été. Cette disposition nous conduirait à transférer l'intégralité de nos matériels et des éventuels aménagements d'un container à l'autre 2 fois par an. Il serait plus opportun que nous puissions conserver un container à l'année positionné au poste de secours et que la mairie loue un container pour 3 mois pour le matériel du poste de secours (Fred se chargera d'attirer l'attention d'Eric Lendres sur cette proposition).
- Budget Investissement / Informatique : porté à 0€ (au lieu de 1220€)
Solution alternative envisagée : à chacun de rechercher, prêter ou donner du matériel informatique récent et en parfait état de fonctionnement (ordinateur, imprimante, vidéo-projecteur, ...) (action collégiale). Dans l'immédiat, les membres du Bureau utilisent leur matériel personnel pour l'accomplissement des tâches administratives. La nécessité de détenir des matériels informatiques dédiés au Club devra être ré évaluée lorsque nous aurons des locaux permanents.
- Budget Investissement / Equipements individuels : porté à 800€ (au lieu de 3280€)
Solution alternative envisagée : sont conservés les lycras (nécessaire à la distinction des groupes et les bonnets (offerts à l'inscription des adhérents ? à discuter lors de l'établissement des adhésions pour la saison 2017/2018). Pour les combinaisons et palmes, dans un premier temps il sera demandé aux adhérents de détenir leur équipement personnel. Un partenariat avec un vendeur est à étudier

pour profiter de remises (**action Boris**). Cette donnée devra être ré évaluée si nous sommes amenés à encadrer des groupes de scolaires ou à mettre en place l'Ecole Estivale (fourniture des combinaisons et des palmes indispensable). Une réserve de trésorerie pour ces acquisitions devra donc être provisionnée à hauteur de 2500,00€ environ (cette provision pourra être portée sur le budget prévisionnel 2018).

- Budget Investissement / Matériels Sportifs : préservé (7416 €)
Pour mémoire (5 paddle boards adultes, 8 paddle boards enfants, 1 filin et 4 bouées tubes). Nous essayerons de négocier le prêt de 1 ou plusieurs rescue-boards avec la Mairie (**action Fred**).

- Budget Fonctionnement / Informatique : porté à 160€ (au lieu de 499€)
Solution alternative envisagée : Téléphone/Internet mis à disposition par la municipalité (disponible au poste de secours ? à vérifier). Frais bancaires reversés dans rubrique « Banque et Assurance ». Dans l'immédiat, les membres du Bureau utilisent leur connexion et leurs moyens de téléphonie personnels pour les besoins du Club. S'agissant de la connexion Internet, il apparaît comme étant indispensable de pouvoir en bénéficier au droit de la salle de formation et du lieu de réunion du Bureau, du Comité Directeur et de l'AG. Dans l'immédiat, le Président de la station SNSM propose de mutualiser la salle polyvalente du Panier Fleuri pour ces usages. A cet effet, une demande de connexion Internet sera faite auprès de la Mairie en concertation avec le Président de la station SNSM (**action Fred**).

- Budget Fonctionnement / Divers : porté à 690€ (au lieu de 913€)
Solutions alternatives envisagées : Ajout des versements licences FFSS (15,00€/licenciés x 30 licenciés = 450,00€). Eau et électricité supportés par la municipalité (donc 0,00€). Désinfectant non utile car pas de combinaison mises à disposition par le club (sauf scolaires et/ou Ecole Estivale en 2018). Assurance RC reversée dans rubrique « Banque et Assurance ».

- Budget Fonctionnement / Banque et Assurance : à définir
Solutions alternatives envisagées : La carte bancaire (52,00 €/an) ne sera pas prise immédiatement, on attendra que le besoin s'en fasse sentir. Les moyens de paiement se limiteront à l'émission de chèques – L'abonnement pour la gestion des comptes et des virements par Internet (4,65€/mois) sera également différé jusqu'à que le besoin s'en fasse sentir – L'adhésion Sociétaire du Crédit Agricole (15,00€ 1 seule fois) sera prise afin de pouvoir bénéficier de l'octroi de dons par les autres sociétaires du Crédit Agricole (quelques euros par an au début, pourrait couvrir l'abonnement Internet à terme) – Un livret A sera ouvert rapidement (20,00€).
Un devis d'Assurance RC sera demandé au Crédit Agricole (**action Hélène/Fred**).

Le résultat des propositions d'actualisation du budget est résumé ci-après :

- Budget Investissement	=	7416€	<i>au lieu de</i>	13516€
- Budget Fonctionnement	=	865€	<i>au lieu de</i>	1412€
- Amortissement	=	1542€	<i>au lieu de</i>	3130€
- Recette	=	4800€	<i>au lieu de</i>	4800€
- Subvention	=	7500€	<i>au lieu de</i>	0000€

Dans ce cas et conformément aux principes de gestion budgétaire précisés ci-avant, les subventions prévisionnelles couvrent les investissements envisagés (7500€ vs 7416€) et les recettes couvrent les dépenses de fonctionnement dont l'amortissement (4800€ vs 2407€) avec un bilan positif de l'ordre de 2000€.

4- Recherches de subventions

Les axes de recherches des subventions ainsi que leur porteur sont listés ci-après :

- Conseil départemental gironde : dossier en cours (**action Fred**),
- Mairie LCF : dossier en cours (**action Fred**),
- CNDS (**action Luc**),
- Crédit Agricole (**action Hélène**),
- Airbus (**action Boris**),
- Commerçant ; achat de matériel vs logo (**action Boris**),
- 4x4 avec 'publicité' (**action Luc**).

5- Mode de fonctionnement du Club

Fait l'objet de la prochaine réunion de bureau prévue le 19 mars.

6- Cabane Plage de l'Horizon

Non traité.

7- Financement achat 4x4

Action Luc (voir point 3).

8- Recherche des Locaux

Voir point 1 (locaux court et moyen termes).

9- Ajustement du budget de fonctionnement

Voir point 2.

10-Communication & publicité

Action Boris/Luc (page Facebook et flyers).

11-Organigramme : recherche de bénévoles

Sont identifiés à ce jour : Pascal LENCOU, Pascal TROQUE, Pascal MORIN, Cedrick BAZILE, Didier SALAUN, Charles QUINT.

A chacun de rechercher des bénévoles (action collégiale). Une réunion conviviale sera à organiser afin de présenter le projet et les attentes.

Prévoir leur formation au travers des Clubs environnants (Le Porge et Lacanau) et par Jonathan CUGNIERE (action ???).

12-Participation/présence aux championnats de gironde à Lacanau

Non traité (action Boris).

13-Participation/présence aux championnats de France UNSS à Arcachon

Non traité (action Luc).

14-Lettre de mission Directeur de l'école

Non traité (action Boris).

15-Dossier subvention CNDS

Voir point 3.

16-Dossier subvention Conseil Départemental

Voir point 3.

17-Elaboration d'un règlement intérieur

Traité (action Fred). Le Bureau autorise l'engagement de la somme de 30,00 € pour la récupération d'un modèle de Règlement Intérieur disposant des bases juridiques

indispensables au bon fonctionnement et à la sécurisation juridique des associations sportives.

Ce modèle sera complété et amendé au regard de nos spécificités de fonctionnement tout en restant conforme à nos statuts.

18-Prospection logiciel administration association

(action Fred + Bureau)

Non traité. Toutefois les précisions ci-après peuvent être évoquées :

Un cahier des charges a été établi et soumis à l'ensemble des membres du Bureau. Sur la base de ce cahier des charges 10 logiciels dédiés ont été pré évalués par Fred. 4 d'entre eux ont été retenus.

L'un d'entre eux a fait l'objet d'une démonstration en ligne suivie par Fred et Boris. Ce dernier semble être tout à fait pertinent et répondre parfaitement aux besoins exprimés (cahier des charges). Les 3 autres solutions logicielles doivent encore être évaluées

19-Publication JO

Fait. L'avis de publication est daté du samedi 4 mars 2017.

20-Demande SIRET

Fait.

21-Ouverture compte bancaire

Rendez-vous au Crédit Agricole de Piquey le samedi 18/03 (action Hélène/Fred).

Seuls sont retenus ouverture du compte avec adhésion et chéquier pour Hélène et Fred. Ouverture du Livret A (pour la réserve renouvellement matériel), virement par Internet et la CB seront pris ultérieurement (voir ci-dessus « Budget »).

22-Nouvelle version statut

Traité (action Fred). En attente de l'obtention de l'affiliation FFSS.

23-Formation et recyclage des formateurs (FFSS)

Non traité (action ???).

A noter que Jonathan CUGNIERE vient d'être recyclé par la FFSS en tant que Moniteur de secourisme.

QUESTIONS DIVERSES

Les points suivant ont été abordés en complément de l'ordre du jour :

24-Point sur les cotisations

Le précédent Comité Directeur avait établi la cotisation initiale du Club (pour 2017) à 75,00 €.

Boris sollicite l'avis du Bureau afin d'exonérer Jonathan du paiement de cette cotisation au regard des investissements financiers que celui-ci a consenti pour se recycler en tant que Moniteur de secourisme FFSS au profit de notre Club pour la saison prochaine (15,00€ de licence et 70,00 € de recyclage).

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

A ce jour, 2 cotisations sont manquantes (Pierrick et Alex).

25-Achat du matériel sportif

- visite chez Ocean Perf à organiser (**action Boris/Luc**),
- recherche de fournisseur (**action collégiale**),
- recherche de matériel d'occasion (**action collégiale**).

26-Présentation du projet au Surf Club de la Presqu'île

Action Fred.

27-Recherche remorque et financement

Action Boris.

LISTE DES POINTS RESTANTS A TRAITER

- Mode de fonctionnement du Club (hiver, été, plannings, formateurs, BNSSA, secourisme, tarifs, ...) - planification des activités pour la saison 2017/2018 et été 2018
- Cabane plage de l'Horizon (financement, conception, construction)
- Participation/présence aux championnats de gironde à Lacanau
- Participation/présence aux championnats de France UNSS à Arcachon
- Lettre de mission Directeur de l'école
- Prospection logiciel administration association
- Formation et recyclage des formateurs (FFSS)

LISTE DES ACTIONS

#1 action collégiale : recherche mobilier (bureau, chaise, ...).

#2 action collégiale : réalisation des enseignes.

- #3 action collégiale : recherche matériel informatique (ordinateur, imprimante, vidéo projecteur, ...).
- #4 action Boris : recherche d'un partenariat avec un vendeur de la presqu'île pour profiter de remise sur les combinaisons et palmes.
- #5 action Hélène/Fred : recherche assurance RC.
- #6 action Fred : subvention comité départemental.
- #7 action Fred : subvention mairie LCF.
- #8 action Luc : subvention CNDS.
- #9 action Hélène : subvention Crédit Agricole.
- #10 action Boris : subvention Airbus.
- #11 action Boris : subvention 'commerçants/artisans' achat de matériel vs logo.
- #12 action Luc : subvention 4x4 'publicité'.
- #13 action Boris/Luc : Facebook et flyers.
- #14 action collégiale : recherche de bénévoles.
- #15 action ??? : formation/initiation bénévoles.
- #16 action Boris : participation/présence aux championnats de gironde à Lacanau.
- #17 action Luc : participation/présence aux championnats de France UNSS à Arcachon.
- #18 action Boris : lettre de mission Directeur de l'école.
- #19 action Fred : élaboration d'un règlement intérieur.
- #20 action Fred (+ bureau) : prospection logiciel administration association.
- #21 action Hélène/Fred : ouverture compte bancaire.
- #22 action Fred : nouvelle version statut.
- #23 action ??? : formation et recyclage des formateurs (FFSS).

#24 action Boris/Luc : visite chez Ocean Perf à organiser.

#25 action collégiale : recherche de fournisseur matériel sportif.

#26 action collégiale : recherche de matériel d'occasion.

#27 action Fred : présentation du projet au Surf Club de la Presqu'île.

#28 action Boris : recherche remorque et financement.

#29 action Fred : prêt de Rescue Board par la mairie.

#30 action Fred : demande de connexion internet au Panier Fleuri.

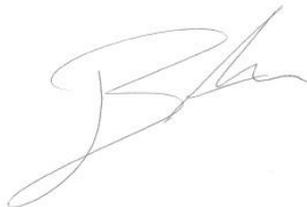
PROCHAINE REUNION

Prochaine réunion planifiée dimanche 19 mars à 10h00 au Carré des Sauveteurs.

Ordre du jour : voir « LISTE DES POINTS RESTANTS A TRAITER » et suivi/revu des actions.

Fait à Lège Cap-Ferret le 20 mars 2017

Le secrétaire
Boris Sorbier



Le Président
Fred Colledani

